

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale,
rue Général Thys n° 27
le JEUDI 21 NOVEMBRE 2019
à 20H***

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du PV du 30.10.2019
2. Démission d'un conseiller communal – Acceptation – Désignation d'un remplaçant
3. Démission d'un conseiller du CPAS – Acceptation – Election de plein droit d'un remplaçant
4. Communication
5. Arrêtés de police
6. Fabriques d'églises de BERNEAU et NEUFCHÂTEAU – Modification budgétaire 1/2019 - Approbation
7. Enseignement communal – Lettres de mission des directeurs d'écoles - Modification
8. Marché public de travaux – Aménagement du Chemin de la Grave à BERNEAU
9. Marché public de travaux – Mobilité douce – Construction d'une bande cyclable en béton – Crucifix Bouillon à WARSAGE – Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021
10. Marché public de travaux – Aménagements conseillés par la Cellule GISER du SPW dans le cadre de la lutte contre les inondations et les coulées boueuses – Création de buttes de retenue des eaux de ruissellement – Chemin des Cerisiers et Chemin n° 9 à BERNEAU – Demande de subside au SPW
11. Taxes et redevances communales liées aux funérailles et sépultures dans les cimetières communaux – Approbation des règlements pour les exercices d'imposition 2020 à 2022
12. Patrimoine communal – Acquisition de parcelles de terrain par la Commune pour cause d'utilité publique en vue de la création d'une zone d'intérêt collectif – BOMBAYE - Décision
13. La Noria – Service d'encadrement de mesures et peines alternatives – Nouvelle convention de partenariat entre les communes de CHAUDFONTAINE, AYWAILLE, CRISNEE, ESNEUX, FLERON, SPRIMONT, TROOZ, VISE, WAREMME et DALHEM – Approbation
14. Bibliothèques communales – Intégration au réseau ALEPH de la Province de LIEGE – Convention de mise à disposition d'un logiciel de bibliothèque partagé - Approbation

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale,
rue Général Thys n° 27
le JEUDI 21 NOVEMBRE 2019
à 20H*

ORDRE DU JOUR

HUIS CLOS

1. Approbation du PV du 30.10.2019
2. Personnel administratif contractuel – Désignation en CDI temps plein
3. Personnel contractuel et ALE (réceptions, enseignement, halte-garderie, entretien) – Désignations – Ratifications
4. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications
5. Personnel enseignant définitif – Congé et interruption de carrière - Ratifications

Dalhem, le 12 novembre 2019.

La Directrice générale,

J. LEBEAU



Le Bourgmestre,

A. DEWEZ